

## #Pasdevagues : le phénomène n'est pas nouveau



Article rédigé par *Polemia*, le 24 octobre 2018

Source [Polemia] Un rapport publié en juillet 2013, et analysé par Polemia, pointait déjà le lien consubstantiel unissant la dégradation des conditions d'enseignement, la crise des vocations chez les professeurs, et l'immigration.

L'Education nationale a de plus en plus de mal à recruter des professeurs de collège. Les causes réelles de cette désaffection sont simples : comme aucun professeur ne veut être muté dans les banlieues de l'immigration, on y affecte les nouveaux enseignants. D'où la crise des vocations. Bien sûr, c'est souvent du non-dit mais curieusement les difficultés se cristallisent sur le refus d'être affecté à... l'Académie de Créteil qui dessert la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne. Intitulé pudiquement « Les difficultés de recrutement d'enseignants dans certaines disciplines », un rapport de 9 inspecteurs généraux de l'Education nationale et de l'administration de l'Education nationale fait le point. Un [document explosif](#) pour qui sait le lire.

Polémia en livre ici les bonnes feuilles. **Il s'agit de la version intégrale du point 2-2 du rapport publié en juillet 2013** (pages 16 à 18). Il faut, bien sûr, décrypter les euphémismes d'un rapport administratif nécessairement soumis aux contraintes du politiquement correct. Tel qu'il est, il n'en est pas moins très révélateur d'une situation profondément dégradée et qui montre à quel point l'immigration est une catastrophe pour l'éducation nationale. Pour aider au décryptage les commentaires de Polémia figurent entre crochets [].

Polémia.

L'appréhension de la mobilité géographique à l'issue du concours

Témoignages entendus lors des visites de la mission dans les universités :

IUFM X [NDLR : On notera l'anonymisation non justifiée du lieu]. Dans **les parcours préprofessionnels en licence, les étudiants mettent la localisation (affectation dans l'académie) en tête de leurs critères** pour s'orienter vers le professorat des écoles ; d'autres font le choix de l'enseignement privé pour cette même raison.

[NDLR : = plutôt le privé ou le primaire pour éviter le 9-3.]

Université D : Parmi les préoccupations fortes pour les étudiants susceptibles de les détourner du concours, **la question de la première nomination semble jouer un rôle extrêmement dissuasif.**

[NDLR : = la première nomination, c'est forcément dans une banlieue de l'immigration.]

Université B : Parmi les raisons invoquées par les étudiants pour ne pas préparer les concours du second degré (ou qui y renoncent), le fait de ne pas choisir son lieu de vie est évoqué prioritairement. Ce refus de la mobilité est une évolution sociologique frappante et s'exprime avec force ; il explique la préférence pour le CRPE [NDLR : concours de recrutement de professeur des écoles = primaire] qui garantit une affectation dans l'académie ; ce n'est pas tant la perspective d'être affecté dans un établissement difficile qui est

redoutée que celle de perdre ses repères et ses liens affectifs ; avec l'entrée plus tardive dans le métier, les projets personnels sont aussi plus avancés (mariage, enfants, ...). [NDLR : une petite louche de sociologiquement correct...]

Les mêmes arguments ont été entendus dans toutes les universités visitées par la mission. La mobilité imposée par le mouvement national d'affectation est souvent très clairement jugée dissuasive, les étudiants l'ont partout souligné lors des entretiens avec la mission d'inspection générale. Elle est même présentée quelquefois comme un élément dirimant pour se présenter aux concours. La mission a le sentiment que le rejet de la mobilité n'était pas exprimé de façon aussi explicite et vigoureuse il y a encore quelques années. [NDLR = la situation s'aggrave.]

L'âge plus élevé des candidats, parfois en couple, inscrits dans un réseau de relations, engagés dans des projets personnels, enracinés dans une région, rend la mobilité plus difficile. Cet argument est parfois avancé pour expliquer le choix préférentiel des concours du premier degré, de l'enseignement privé (CAFEP), voire le maintien prolongé dans un statut d'enseignant contractuel qui entraîne une moindre mobilité, au prix, il est vrai, d'une forte mobilité interne. Le même argument motiverait aussi les refus, encore marginaux mais en forte progression dans certaines académies, de rejoindre le poste de première affectation ou les démissions quelques jours après le début d'année scolaire qui deviendraient moins rares. [NDLR = le phénomène de fuite s'accroît.]